

DÉLIBÉRATIONS PRISES PAR

LE CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION DU 10 juin 2020

Séance 2020-IV-

L'an deux mille vingt, le 10 juin à 19 heures, les membres du conseil municipal régulièrement convoqués le 14 mai 2020, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur Serge BAGUR, Maire de PELLEPORT

Date de convocation et d'affichage : 4 juin 2020

Présents:

Serge BAGUR, Claudie AGUILAR, Guillaume BASTIÉ, Alain LADERRIERE, Christian BARGE SANSELME, Christophe SORET, Xavier CAZALENS, Jean-Luc BONNET, Murielle CADORET, Jean-Luc DELRIEU, Nicolas SANCHETTE, Romain VANHECKE, Sophie CLUZET-PAYET,

Absent(s) excusé(s): Philippe LASUYE qui donne pouvoir à Serge BAGUR, Bertrand UFFERTE qui donne pouvoir à Serge BAGUR
Absent(s) :

Secrétaire : Christophe Soret

Ordre du jour :

- **2020-IV-1 : Composition des commissions (communication, agriculture, environnement, voirie, affaires scolaire, finance, PETR, appel d'offre, urbanisme, sport et association);**
- **2020-IV-2 : Composition des délégués dans les organismes extérieurs (SDHEG, SMEA, Réseau 31);**
- **2020-IV-3 : Indemnité du maire et adjoints ;**
- **2020-IV-4 : Délégation d'attribution au maire ;**

Questions diverses.

Approbation du compte rendu de la précédente réunion. (23 mai 2020)

(Document envoyé à chaque conseiller le 25 mai – 11h40).

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Avant d'entamer l'ordre du jour, Serge BAGUR annonce la proposition d'ajouter à celui-ci, une délibération pour présenter une liste de 12 à 16 noms de titulaires et 12 à 16 noms de suppléants, pour la C.C.I.D. (Commission Communale des Impôts Directs) ;

2020-IV-5 : Validation des membres de la C.C.I.D.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

- **2020-IV-1 : Composition des commissions ;**

Dans le cadre de l'installation du conseil municipal, il est prévu de nommer les délégués concernant les commissions internes à la commune. A savoir :

Commission communication et affaires culturelles :

Serge BAGUR
Christophe SORET
Philippe LASUYE
Romain VANHECKE
Jean Luc DELRIEU

Commission Agriculture et calamités agricoles :

Serge BAGUR
Bertrand UFFERTE
Xavier CAZAENS
Romain VANHECKE

Commission Voirie :

Serge BAGUR
Nicolas SANCHETTE
Christian BARGE-SANSELME
Jean Luc BONNET
Xavier CAZAENS

Commission Affaires scolaires :

Serge BAGUR
Alain LADERRIERE
Murielle CADORET
Claudie AGUILAR
Guillaume BASTIÉ
Sophie CLUZET-PAYET

Commission Finance :

Serge BAGUR
Philippe LASUYE
Romain VANHECKE
Jean Luc DELRIEU
Murielle CADORET
Christophe SORET

Commission P.E.T.R. :

Serge BAGUR
Christophe SORET

Commission Appel d'offre:

Serge BAGUR
Christian BARGE-SANSELME
Christophe SORET
Guillaume BASTIÉ
Nicolas SANCHETTE
Murielle CADORET

Commission Sports et associations:

Serge BAGUR
Murielle CADORET
Christian BARGE-SANSELME
Sophie CLUZET-PAYET
Claudie AGUILAR
Christophe SORET

Commission Environnement:

Serge BAGUR
Xavier CAZALENS
Sophie CLUZET-PAYET
Claudie AGUILAR
Jean Luc BONNET

Commission Urbanisme :

Serge BAGUR
Romain VANHECKE
Jean Luc BONNET
Christophe SORET
Xavier CAZALENS

Ainsi fait et délibéré les, jour mois et an que dessus.

• **2020-IV-2 : Composition des délégués dans les organismes extérieurs ;**

Monsieur le Maire indique aux membres de l'assemblée qu'il y lieu de procéder à la désignation des délégués dans les organismes extérieurs.

En premier lieu, Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée l'adhésion de la commune à RESEAU31 pour les compétences suivantes :

B1. Assainissement collectif – Collecte

B2. Assainissement collectif – Transport

B3. Assainissement collectif – Traitement

C. Assainissement non collectif

D1.1. Eaux pluviales

Monsieur le Maire précise que les collectivités et établissements membres sont représentés, au sein des commissions territoriales de Réseau31, par des représentants. Le nombre de sièges de

représentants, dont dispose chaque collectivité et établissement, est déterminé en fonction de leur population respective et en application du tableau figurant à l'article 10.3B des statuts qui arrête, par tranches d'habitants, le nombre de représentant correspondant.

Outre ces règles de représentation, il est rappelé que :

- les commissions territoriales ont été constituées en tenant compte des limites géographiques définies en annexe aux statuts de Réseau31, à ce titre la commune de Pelleport est rattachée à la commission territoriale 1 Vallée de la Save et Coteaux de Cadours,
- au sein de ces commissions territoriales, les voix des représentants sont pondérées par le nombre de compétences transférées par leur collectivité ou établissements d'appartenance,
- entre autres compétences précisées à l'article 10.2 des statuts, les Commissions Territoriales élisent les délégués du Conseil Syndical. Le Conseil Syndical administre Réseau31 et vote, notamment le budget.

Monsieur le Maire propose donc de procéder à la désignation des membres de l'assemblée qui seront chargés de représenter la commune au sein de la commission territoriale 1 Vallée de la Save et Coteaux de Cadours.

A ce titre, l'article 10-3 des statuts régissant Réseau31 prévoit que les représentants des collectivités membres sont simplement désignés au sein de leur assemblée délibérante respective. Cette désignation doit être opérée à la majorité absolue.

Il appartient donc au conseil municipal de désigner, selon les modalités précitées, 3 représentants chargés de siéger à la commission territoriale 1 Vallée de la Save et Coteaux de Cadours de Réseau31. Dès sa mise en place, le conseil municipal décide de désigner, afin de représenter la commune au sein de la commission territoriale 1 Vallée de la Save et Coteaux de Cadours de Réseau31, les 3 personnes suivantes.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Election des représentants à Réseau31, Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de haute Garonne :

Titulaires Serge BAGUR – Maire, élu à la majorité
Titulaire Bertrand UFFERTE – Conseiller, élu à la majorité
Titulaire Xavier CAZALENS - Conseiller, élu à la majorité

Dans un deuxième temps, Monsieur le Maire explique que le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute Garonne est un syndicat mixte composé de 585 communes et de Toulouse Métropole. Le SDEHG est administré par un comité syndical dont les membres sont issus de Toulouse Métropole et de 52 commissions territoriales réparties géographiquement sur le département.

Les communes membres ayant pour vocation une fonction de relais local.

A la suite de renouvellement général des conseillers municipaux, chaque conseil municipal doit élire, parmi ses membres, 2 délégués à la commission territoriale du SDEHG dont il relève. Les 52 commissions territoriales se réunissent ensuite en collèges électoraux pour élire, parmi les délégués issus des communes, leur représentant syndical.

Monsieur le Maire indique que la commune de Pelleport relève de la commission territoriale du Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) de Cadours. Le conseil municipal est invité à procéder à l'élection des deux délégués de la commune à ladite commission territoriale.

Election des deux délégués de la commune à la commission territoriale du SDEHG de CADOURS

Titulaire Serge BAGUR – Maire, élu à la majorité

Titulaire Jean Luc BONNET – Conseiller, élu à la majorité

Suppléant(s) : Romain VANHECKE - Conseiller, élu à la majorité

Enfin, Monsieur le Maire propose de procéder à la désignation de deux membres de l'assemblée (un délégué titulaire et un délégué suppléant) qui seront chargés de représenter la commune de Pelleport au sein de Syndicat Intercommunal des Eaux des Vallées du Girou, de l'Hers, de la Save et des Coteaux de Cadours. Le vote aura lieu à la majorité absolue.

Election d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au Syndicat Intercommunal des Eaux des Vallées du Girou, de l'Hers, de la Save et des Coteaux de Cadours.

Titulaire Serge BAGUR – Maire, élu à la majorité

Suppléant Bertrand UFFERTE – Conseiller, élu à la majorité

Suppléant Christophe SORET – Conseiller, élu à la majorité

Suppléant Romain VANHECKE – Conseiller, élu à la majorité

- **2020-IV-3 : Indemnité du maire et adjoints ;**

Monsieur le Maire indique aux membres de l'assemblée qu'il y a lieu de délibérer pour fixer les indemnités du maire et de ses adjoints.

Le montant des indemnités est fixé à 90% du barème officiel pour le maire, soit 1.410,69€ brut mensuel.

Le montant des indemnités est fixé à 100% du barème officiel pour le 1^{er} adjoint soit 416,17 € brut mensuel.

Le montant des indemnités est fixé à 100% du barème officiel pour le 2^{ème} adjoint soit 416,17 € brut mensuel.

Nombre de votants : 14
Pour : 14
Contre : 0
Abstentions : 0

Ainsi fait et délibéré les, jour mois et an

2020-IV-4 : Délégation d'attribution au maire ;

Il est informé au conseil, que celui-ci à la possibilité de déléguer les matières énumérées par l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales, telles que l'attribution en matière de dépense, la prise de décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlements des marchés, d'exercer au nom de la commune, les droits de préemption et le droit d'expropriation pour cause d'utilité publique, ou encore de prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.

L'ensemble des points évoqués est soumis à l'approbation du conseil, et fixe le montant de l'attribution financière à 5.000€.

Nombre de votants : 14
Pour : 14
Contre : 0
Abstentions : 0

Ainsi fait et délibéré les, jour mois et an

2020-IV-5 : Validation des membres de la C.C.I.D.

Nous devons présenter une liste de 12 à 16 noms de commissaires titulaires et de 12 à 16 noms de commissaires suppléants, pour la commission communale des impôts directs. A défaut, l'administration des finances publiques procédera à la nomination d'office des commissaires (date limite 19/06). Pour les commissaires titulaires, l'ensemble des conseillers municipaux est présenté. Pour les un ou deux noms de titulaires manquants, ainsi que pour les commissaires suppléants, une liste doit être établie ce jour.

Voici la liste :

Commissaires titulaires et/ou suppléants :

- Claudie AGUILAR, Serge BAGUR, Christian BARGE-SANSELME, Guillaume BASTIÉ, Jean-Luc BONNET, Murielle CADORET, Xavier CAZALENS, Sophie CLUZET-PAYET, Jean-Luc DELRIEU, Alain LADERRIERE, Philippe LASUYE, Nicolas SANCHETTE, Christophe SORET, Bertrand UFFERTE, Romain VANHECKE.

Nombre de votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

Ainsi fait et délibéré les, jour mois et an

Questions et informations diverses.

1. Christophe SORET, demande l'approbation du conseil pour offrir un cadeau aux personnes qui confectionné bénévolement les masques sanitaires récemment distribués. Il est profité de l'occasion pour remercier l'engagement de chacun dans la confection et la distribution des dits masques. En particulier, Claudie AGUILAR, Murielle CADORET pour la distribution et Christian BARGE-SANSELME et Sandrine SIMON pour la fourniture de la matière première. Il est décidé de prévoir un budget de 300€ de manière globale pour les cadeaux.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Xavier Cazalens propose d'utiliser le vidéo projecteur restant de l'ancienne école pour animer les réunions du Conseil Municipal. Ce serait utile pour diffuser à tous les documents utilisés lors de la réunion.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h15. .

Ainsi fait et délibéré les, jour mois et an que dessus.